CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

VIVRE À L'AGGLO

GUIDE PRATIQUE

www.coeuressonne.fr

SOMMAIRE

Une Agglo aux compétences multiples p.4
L'Agglo en chiffres p.4
Réduire, trier mieux, recycler plus p.6
Bouger autrement : les solutions de mobilité p.8
Cultiver sa curiosité p.10
Explorer le territoire p.12
Faire le plein d'énergie ! p.14
Grandir ensemble : des services pour les tout-petits p.16
Consommer local : le programme Sésame p.18
Avancer vers l'avenir : accompagnement et emploi p.20
Garantir l'accès aux droits : tout ce qu'il faut savoir p.22
Préserver et consommer l'eau de l'Agglo p.24
Être bien chez soi : rénover son habitat p.26
Annuaire : équipements et compétences communautaires p.27

Rédaction : Services de Cœur d'Essonne Agglomération
Conception graphique et mise en page : Direction de la Communication
Crédits photos : Direction de la Communication, AdobeStock.

Août 2025.

© Cœur d'Essonne Agglomération 2025

Madame, Monsieur,

Cœur d'Essonne Agglomération c'est une communauté de 21 communes qui ont fait le choix de se regrouper dans le respect de leurs histoires respectives et des équilibres d'un territoire de 131 km² entre ville et campagne. Une force de mutualisation qui décuple les capacités d'intervention de la puissance publique. Une Agglo suffisamment grande pour être efficace face aux défis de notre temps et de notre région tout en restant proche de ses 208 000 habitants, 19 500 acteurs économiques et de leurs 60 000 emplois.

Cette proximité s'incarne au quotidien. Avec ce guide, (re)découvrez vos équipements culturels, sportifs et de loisirs, vos services publics de gestion des déchets et des eaux usées, de distribution de l'eau potable. Trouvez le mode de garde le plus adapté à vos enfants et à vos besoins, les itinéraires pour vos déplacements, les ressources pour vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi, de création d'activité ou encore d'assistance juridique et sociale.

Cette proximité, les Cœur d'Essonniens l'ont mise au cœur de notre Projet de Territoire 2030 : améliorer le cadre de vie et répondre aux grands enjeux, c'est être demain, dans l'Agglo, encore plus proche. Proche de son travail avec un aménagement qui consacre l'équilibre emploi / habitat et des modes de déplacement diversifiés, partagés et plus doux. Proche de ses commerces avec des centres-villes et des centres-bourgs dynamiques. Proche des aliments consommés car produits ici grâce à Sésame, à ses fermes qui poussent aux quatre coins du territoire. Proche de la nature avec des espaces verts riches en biodiversité et de plus en plus d'arbres. Proche de ses médecins dans les villes et des services hospitaliers. Proche de la culture grâce au réseau des médiathèques et des équipements qui continueront d'accroître leur rayonnement du nord au sud et grâce au cinéma et aux films qui seront tournés ici, sur La Base 217. Proche de vous dans les moments difficiles, pour que vos droits soient respectés. Proche de vos sports et loisirs avec les piscines, équipements sportifs et parcs répartis dans l'Agglomération. Enfin, proche de vos attentes et à l'écoute de vos idées avec une démocratie intercommunale qui implique.

Cette vision, ces grandes transitions, nous les mettons en œuvre aujourd'hui ensemble. Cœur d'Essonne Agglomération agit local pour changer le global avec vous, pour vous.

Belle vie dans l'Agglo.

Éric BRAIVE
Président de Cœur d'Essonne Agglomération

UNE AGGLO AUX COMPÉTENCES MULTIPLES

Cœur d'Essonne Agglomération dispose de multiples compétences au travers desquelles elle développe des actions et des services de proximité sur l'ensemble du territoire.

- Développement économique
- Aménagement du territoire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Gestion de l'assainissement et de l'eau potable
- Gestion de la voirie d'intérêt communautaire
- Environnement
- Gestion des équipements culturels et sportifs
- Gestion des Maisons de services aux publics
- Mise en réseau de la lecture publique
- Soutien aux actions culturelles et sportives
- Développement du réseau Très Haut Débit
- Action sociale
- Aménagement de la Vallée de l'Orge et des espaces boisés
- Aménagement de La Base 217
- Accompagnement à la transition agricole et alimentaire
- Gestion des poteaux incendie
- Gestion des structures petite enfance
- Éclairage et signalisation lumineuse
- Gestion de la Maison des syndicats
- Accompagnement et soutien aux associations d'aide à la personne et aux porteurs de projets associatifs et solidaires
- Missions associées à la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Gestion des eaux pluviales

L'AGGLO EN CHIFFRES

208 000 HABITANTS

21 VILLES

60 000 EMPLOIS

19 500 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1 RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

9 GARES RER

195 KM D'ITINÉRAIRES CYCLABLES

86 LIGNES DE BUS

1 CINÉMA

bénéficiant des labels nationaux « Art et Essai », « Recherche et Découverte », « Jeune Public » et « Répertoire »

1 CENTRE D'ART CONTEMPORAIN D'INTÉRÊT NATIONAL

15 STRUCTURES PETITE ENFANCE

21 MÉDIATHÈQUES EN RÉSEAU

3 CONSERVATOIRES COMMUNAUTAIRES

3 THÉÂTRES

dont 1 bénéficiant du label national « Scène conventionnée d'intérêt national art et création »

11 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

dont 6 piscines, 1 halle de skate et 4 complexes sportifs

RÉDUIRE, TRIER MIEUX, RECYCLER PLUS

L'Agglomération est en charge de la collecte et du traitement de vos déchets. Le service est organisé par secteur géographique et par type de déchets.

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Depuis le 1er janvier 2024, l'Agglo a mis en place un plan d'actions pour aider les Cœur d'Essonniens à réduire leurs déchets au quotidien.
Vous pouvez le consulter sur coeuressonne.fr ou au siège de l'Agglo.

LE TRI DES DÉCHETS

Bac / borne marron : **ordures ménagères** dans un sac fermé. Pas de produits toxiques (peintures, piles, batteries, etc.).

Utilisez le sac orange pour trier vos restes alimentaires. Déposez-le ensuite dans le bac / la borne, avec les ordures ménagères.Un geste simple pour réduire vos déchets et produire de l'énergie.

Bac / borne jaune (déchets recyclables) : tous les papiers et emballages, en vrac, sans sac.

Bac vert : déchets végétaux.

Borne à verre : pots, bocaux et bouteilles en verre. Attention: la porcelaine et la vaisselle sont à déposer en déchèterie.

Pour innover et préserver l'environnement, l'Agglomération met en place des bornes enterrées au sein des résidences de logements collectifs, mais également à proximité de certaines zones pavillonnaires.
Attention : le stationnement des véhicules devant ces bornes est interdit, il empêche leur collecte. Vous devez veiller également à utiliser un sac poubelle de 80 litres maximum pour faciliter son insertion dans la borne enterrée.

Pour connaître les jours de collecte de l'habitat pavillonnaire, reportez-vous au calendrier de collecte distribué chaque année dans votre boîte aux lettres ou sur www.coeuressonne.fr

DEMANDEZ VOTRE STOP PUB !

Vous souhaitez économiser 25 kg de papier par an ?
Optez pour le Stop pub, qui vous permet de ne plus recevoir de publicité dans votre boîte aux lettres.

Ces autocollants sont disponibles gratuitement :

- à l'accueil des 21 mairies de l'Agglomération
- au siège de Cœur d'Essonne Agglomération, 1 Place Saint-Exupéry à Sainte-Geneviève-des-Bois
- au Centre technique de Cœur d'Essonne, Les Montatons, 16 bis rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

LE COMPOSTAGE

Vous souhaitez réduire le volume de vos ordures ménagères ? L'Agglo vous forme et vous fournit gratuitement un composteur quel que soit votre type d'habitat.

- **Vous habitez en collectif : contactez le** 0 800 293 991 Service & appel gratuits
- **Vous habitez en pavillon : flashez le QRCode**

LES ENCOMBRANTS

Pour les secteurs pavillonnaires, la collecte des encombrants se fait uniquement sur rendez-vous, via www.coeuressonne.fr ou par téléphone au 0 800 293 991 Service & appel gratuits

Pour les secteurs collectifs, les jours et modalités de ramassage sont indiqués sur le calendrier de collecte remis à votre gardien et disponible sur www.coeuressonne.fr.
Si vous disposez de bornes enterrées, merci de déposer vos encombrants à 2 mètres minimum de ces bornes afin de ne pas gêner leur collecte.

Vous pouvez également déposer vos encombrants dans l'une des 27 déchèteries (éco-centres) du Siredom (4 d'entre elles sont d'ailleurs situées sur l'Agglo), muni de votre carte d'accès.
Pour obtenir votre carte d'accès, rendez-vous sur le site siredom.ecocito.com
Horaires et coordonnées des déchèteries sur www.siredom.com
Pour toute information : contactez le 0 800 293 991 Service & appel gratuits

BOUGER AUTREMENT : LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Située à 25 km au sud de Paris, bordée par l'A6 et la N20, traversée par la Francilienne (N104), l'Agglo se mobilise au quotidien pour développer son réseau de transports en commun et faciliter vos déplacements sur le territoire.

EN TRAIN

9 GARES RER
(ligne C)

- Breuillet Village
- Breuillet - Bruyères-le-Châtel
- Égly
- Arpajon
- La Norville - Saint-Germain-lès-Arpajon
- Marolles-en-Hurepoix
- Brétigny-sur-Orge
- Saint-Michel-sur-Orge
- Sainte-Geneviève-des-Bois

EN TRAM

Le Tram T12 (Massy/Palaiseau - Évry/Courcouronnes) dessert le territoire, à la station « Parc du Château » à Morsang-sur-Orge.

À VÉLO

2 SERVICES existent pour faciliter votre quotidien :

- **Les parkings vélos Île-de-France Mobilités :** ce service de stationnement fermé et sécurisé pour vélo est proposé par Île-de-France Mobilités. Installés à proximité des gares de Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge et Brétigny-sur-Orge, ces dispositifs sont équipés de vidéo surveillance et accessibles 24h/24. **Pour toute demande d'abonnement, renseignez-vous auprès de www.iledefrance-mobilites.fr ou dans les agences Transilien en gare.**

- **Véligo location :** service de location longue durée pour tester, pendant 6 mois, le vélo à assistance électrique. L'abonnement Véligo location (qui comprend également l'entretien ainsi qu'une application mobile de guidage) peut être pris en charge à 50 % par votre employeur. **Plus d'informations sur www.veligo-location.fr**

EN BUS

86 LIGNES RÉGULIÈRES

desservent les gares et principaux lieux publics, dont 78 lignes régulières, 2 lignes Noctilien et 1 bus de soirée.

Et quand il n'y a pas / plus de ligne régulière, le TàD prend le relais !
Ce dispositif de transport à la demande, déployé sur 5 lignes, vous permet de réserver un bus, du lundi au vendredi (sauf jours fériés) entre 10h et 16h au tarif habituel en vigueur.

- **4591 :** Montlhéry - Linas - Leuville-sur-Orge - Brétigny-sur-Orge
- **4592 :** Sainte-Geneviève-des-Bois - Longpont-sur-Orge - Villiers-sur-Orge - Villemoisson-sur-Orge - Épinay-sur-Orge
- **4595 :** Saint-Michel-sur-Orge - Longpont-sur-Orge
- **4596 :** Marolles-en-Hurepoix - Cheptainville - Guibeville - Avrainville - La Norville - Arpajon - Brétigny-sur-Orge
- **4597 :** Breuillet - Bruyères-le-Châtel - Égly - Ollainville - Arpajon - La Norville

Réservez votre trajet (au plus tard 1h avant l'horaire demandé) :

- Par téléphone au 09 70 80 96 63 (de 9h à 18h, du lundi au vendredi)
- Sur l'application TàD Île-de-France Mobilités
- Sur le site tad.idfmobilites.fr

Retrouvez les horaires et points d'arrêts sur www.coeuressonne.fr ou tad.idfmobilites.fr

VOUS RECHERCHEZ UN ITINÉRAIRE ?

Connectez-vous sur :

- **me-deplacer.iledefrance-mobilites.fr :** pour préparer vos déplacements en transports en commun en Île-de-France
- **www.transilien.com :** information et état du trafic des trains, RER, métro, tram, bus, Noctilien à Paris et en Île-de-France

RETROUVEZ LE PLAN DES ITINÉRAIRES CYCLABLES ET BUS DE L'AGGLO DANS LES MAIRIES ET STRUCTURES COMMUNAUTAIRES DU TERRITOIRE OU SUR WWW.COEURESSONNE.FR

CULTIVER SA CURIOSITÉ

Lecture, musique, théâtre, danse, art contemporain, l'Agglo se prête à toutes les disciplines pour ouvrir les portes de la culture à tous et partout.

EXPLOREZ L'UNIVERS DES MÉDIATHÈQUES

Déjà plus de **36 400 inscrits**… et vous ?

Avec ses 21 médiathèques en réseau, **l'Agglo fait de la lecture gratuite et de la culture pour tous une priorité.**

Possibilité d'emprunter gratuitement jusqu'à **30 DOCUMENTS** par mois.

+ de **1 400 ANIMATIONS** par an.

483 000 DOCUMENTS disponibles (livres, DVD, jeux vidéo, CD, instruments de musique, etc.).

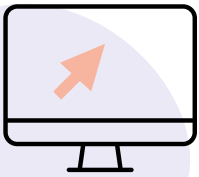

5 600 LIVRES NUMÉRIQUES disponibles 7j/7 et 24h/24 via le portail Internet.

DEMANDEZ GRATUITEMENT VOTRE CARTE DE MÉDIATHÈQUE DANS L'UN DES ÉQUIPEMENTS DU RÉSEAU. INFORMATIONS, CATALOGUE ET PROGRAMMATION CULTURELLE SUR MEDIATHEQUES.COEURESSONNE.FR

LE PLEIN DE CULTURE

Spectacles, danses, concerts, cinéma et bien plus… le Théâtre Brétigny, le Centre d'Art Contemporain (CAC), le Théâtre de Arlequin et l'Espace Marcel Carné - EMC (théâtre et cinéma) vous proposent, au fil des saisons, des **programmations de qualité, adaptées à tous les goûts et à tous les âges.**

- **Théâtre Brétigny :** www.theatre-bretigny.fr
- **CAC Brétigny :** www.cacbretigny.com
- **Espace Marcel Carné - EMC :** www.emc91.org
- **L'Arlequin :** theatrearlequin.morsang.net

Et si vous préférez les festivals, c'est avec **la Fête de l'Humanité** que vous pourrez vous divertir. **Plus grande fête populaire de France, cet évènement mythique se tient tous les ans sur La Base 217** (Brétigny-sur-Orge /Le Plessis-Pâté). Concerts, débats, spectacles, cinéma en plein air, rencontres… c'est l'évènement à ne pas rater à chaque rentrée !

LES CONSERVATOIRES

Grâce à ses **3 établissements d'enseignement artistique communautaires, l'Agglo favorise la sensibilisation et l'éducation artistique de chacun.**

Dispensé par une équipe pédagogique professionnelle et diplômée, l'enseignement proposé favorise les pratiques amateures autonomes. Musique, danse ou théâtre, quel que soit votre niveau, vous trouverez forcément une discipline à votre goût !

- **Arpajon :** conservatoire.arpajon@coeuressonne.fr / 01 69 25 37 33
- **Breuillet :** conservatoire.breuillet@coeuressonne.fr / 01 69 72 12 61
- **Saint-Germain-lès-Arpajon :** conservatoire.sgla@coeuressonne.fr 01 64 55 12 10

EXPLORER LE TERRITOIRE

Envie de vous promener le long de l'Orge ou de vous balader en forêt ? L'Agglo dispose de circuits de randonnées pour allier découvertes du patrimoine et promenades au grand air.

LA VALLÉE DE L'ORGE

La Vallée de l'Orge traverse 15 communes de l'Agglo via une balade au fil de l'eau, à pied ou à vélo (le long des 40 km de promenade), pour profiter de la nature et admirer les ressources patrimoniales du territoire : château de Lormoy, basilique de Longpont-sur-Orge, etc.

LES BALADES EN FORÊT

L'Agglo compte 3 BOIS COMMUNAUTAIRES dans lesquels vous pourrez vous ressourcer :

- **Bois de Saint-Eutrope**, 252 ha - Fleury-Mérogis
- **Bois des Roches**, 22 ha - Saint-Michel-sur-Orge
- **Bois des Trous et des Joncs marins**, 76 ha - Fleury-Mérogis et Sainte-Geneviève-des-Bois

LES PROMENADES EN CŒUR DE VILLE

Direction les parcs !
Un espace de détente idéal à apprécier en famille ou entre amis.

- **Parc du Château**, 21 ha - Morsang-sur-Orge
- **Parc Lussiana**, 3 ha - Villemoisson-sur-Orge
- **Parc de la Greffière**, 7 ha - Fleury-Mérogis
- **Parc Bois-Badeau**, 5 ha - Brétigny-sur-Orge
- **Parc des Mares Yvon**, 7 ha - Sainte-Geneviève-des-Bois
- **Le Trianon**, 3 ha - Villemoisson-sur-Orge
- **La Coulée douce,** 2 ha - Villiers-sur-Orge

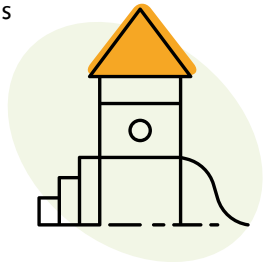

LES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE

De nombreux circuits de randonnée vous permettent de découvrir la richesse de la faune et de la flore locale.

Retrouvez les promenades des bords de l'Orge sur **www.coeuressonne.fr** ou contactez l'Office de tourisme de l'Agglo au **01 84 65 02 02** ou par mail : **tourisme@coeuressonne.fr**

ENVIE DE JOUER ET DE DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE ?

Avec l'application baludik, participez à un jeu de piste grandeur nature en parcourant des itinéraires et en répondant à des énigmes.

Téléchargez l'application sur votre smartphone et rendez-vous au lieu indiqué pour la première étape puis répondez aux énigmes et missions et dirigez-vous avec les indices. Une belle occasion de découvrir la richesse naturelle et patrimoniale du territoire, en famille ou entre amis.

Disponible sur : App Store Google Play

FAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE !

S'épanouir sur un territoire, c'est aussi pouvoir trouver des équipements sportifs de qualité. Entre piscines, complexes sportifs et halle de skate, l'Agglo ne manque pas d'arguments pour séduire petits et grands sportifs.

LES ACTIVITÉS AQUATIQUES

Aquagym, natation enfant et adulte, loisirs en famille ou apprentissage avec l'école, tout le monde se retrouve dans les piscines de l'Agglo (situées à Brétigny-sur-Orge, Breuillet, La Norville, Morsang-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois et Saint-Michel-sur-Orge).

L'Espace Nautique à Sainte-Geneviève-des-Bois vous offre également, en plus des 2 bassins sportifs, une rivière à contre-courant, un toboggan et un espace forme.

Consultez les horaires et les tarifs sur www.coeuressonne.fr

LA HALLE DE SKATE

Rare skatepark public couvert, cet équipement est ouvert à deux pratiques : le skateboard et le BMX (le jeudi uniquement).

L'aire de street intérieure de 850 m² est renouvelée et adaptée chaque année afin de suivre au mieux l'évolution de la pratique et des riders.

La Halle de skate accueille également chaque jour les enfants des écoles et des centres de loisirs pour les initier aux rampes et autres acrobaties urbaines.

Au printemps, elle est aussi le siège du **Far'n High**, compétition internationale ouverte au grand public et étape prisée de la coupe du monde de skate.

© Arnaud André

LA CARTE AGGLO SPORT

BÉNÉFICIEZ DE TARIFS RÉDUITS SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU TERRITOIRE GRÂCE À LA CARTE « AGGLO SPORT ».

Valable deux ans à compter de sa date de délivrance, cette carte nominative est établie directement à l'accueil des piscines ou de la Halle de skate sur présentation :

- d'une attestation de domicile récente pour les résidents de l'Agglo ou d'une attestation d'employeur ou d'un bulletin de salaire récent pour les salariés exerçant sur le territoire ;
- de votre carte d'identité nationale ou du livret de famille (pour les mineurs) ;
- d'une photo d'identité.

DE NOMBREUSES OFFRES D'ABONNEMENTS ET CARTES D'ENTRÉES SONT AUSSI DISPONIBLES DANS LES PISCINES ET À LA HALLE DE SKATE.

GRANDIR ENSEMBLE :
DES SERVICES POUR LES TOUT-PETITS

L'Agglo gère plusieurs établissements dédiés à l'accueil des enfants de 2 mois et demi jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Elle dispose également de Relais petite enfance (RPE).

LE GUICHET UNIQUE PETITE ENFANCE

Il s'agit d'un lieu dédié aux parents et futurs parents du territoire*.
Un service gratuit pour vous orienter et vous aider dans la recherche d'un mode d'accueil adapté à votre enfant et à vos besoins.

* Sur les communes d'Arpajon, Avrainville, Breuillet, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Égly, Guibeville, La Norville, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville et Saint-Germain-lès-Arpajon.

Accueil :
- **sur rendez-vous :** guichet.unique@coeuressonne.fr ou 01 84 63 02 12
- **horaires d'ouverture :** lundi, mercredi et vendredi de de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, mardi de 9h à 12h et jeudi de 13h30 à 17h.

Pour répondre au mieux aux attentes des familles, il est conseillé de prendre rendez-vous.

LES STRUCTURES DÉDIÉES AUX TOUT-PETITS

5 RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

1 LIEU D'ACCUEIL ENFANTS – PARENTS (LAEP)

6 CRÈCHES COLLECTIVES

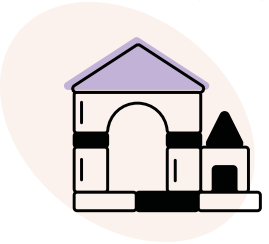

2 CRÈCHES FAMILIALES

1 CRÈCHE FAMILIALE ET COLLECTIVE

LA RIBAMBELLE, LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS / PARENTS (LAEP)

Le LAEP accueille les tout-petits de 0 à 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) (ou d'un adulte) dans un espace de jeux leur permettant de vivre des moments privilégiés et d'enrichir leur relation.

Deux accueillants sont présents et disponibles pendant toute la durée de l'accueil. **Le lieu est gratuit, anonyme et confidentiel. Vous pouvez venir au rythme que vous souhaitez.**

Le LAEP se tient de 8h45 à 11h45 :

- Tous les mardis au **LAEP / RPE à Ollainville**
- Tous les mercredis au **LAEP / RPE à Arpajon**
- Tous les jeudis au **LAEP / RPE à Cheptainville**

Plus d'informations sur www.coeuressonne.fr

CONSOMMER LOCAL : LE PROGRAMME SÉSAME

Trouver des aliments sains et de qualité, produits ici, au juste prix pour tous – pour le consommateur comme pour l'agriculteur – tout en préservant ou restaurant la bonne santé des systèmes écologiques : c'est l'enjeu du programme Sésame, lauréat de l'appel à projets national Territoire d'Innovation.

Sésame agit du champ à l'assiette, de la création de fermes jusqu'à l'arrivée dans votre cuisine !

DES PRODUCTEURS À DEUX PAS DE CHEZ VOUS

Découvrez les producteurs du territoire (fruits et légumes, légumes secs, céréales et pain, produits laitiers, œufs et viande, miels, produits de la ruche et confitures, fleurs, plantes, plants et tisanes) **et les AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) **grâce à la carte interactive du site Internet de l'Agglo et au Carnet Sésame disponible dans les accueils des équipements communautaires.**

Vous y trouverez toutes les adresses pour acheter en circuit court et découvrir le fruit du travail des agriculteurs installés à deux pas de chez vous (dans un rayon de 10 km autour de l'Agglomération).

TERRITOIRES D'INNOVATION
LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire

Transition Bio - Local Sésame s'ouvre à vous !

De la graine à l'assiette via des circuits courts et locaux (culture, transformation, distribution)

Des activités agricoles multiples (maraîchage, céréales, élevage, vergers)

Un programme global et innovant :

- **au service des habitants** permettant à chacun de mieux manger
- **responsable,** qui accompagne durablement les agriculteurs
- **respectueux** des ressources naturelles
- **développé avec des partenaires** publics et privés

+ de produits locaux
+ de produits bio

ÇA NOUS DIT !

AVANCER VERS L'AVENIR : ACCOMPAGNEMENT ET EMPLOI

Que vous souhaitiez créer votre activité ou que vous soyez en recherche d'emploi, l'Agglomération met à votre disposition tout un panel d'aides pour faciliter vos démarches.

VOUS SOUHAITEZ CRÉER VOTRE ACTIVITÉ ?

L'Agglo vous propose un accompagnement personnalisé, des outils et des services indispensables pour créer votre entreprise.
Rendez-vous individualisés, rencontres avec un réseau d'entrepreneurs, sessions de formations gratuites, locations de bureaux ou d'ateliers à des tarifs inférieurs au prix du marché immobilier privé... Cœur d'Essonne Agglomération constitue un partenaire efficace pour concrétiser votre projet.

Contacts : dev.eco@coeuressonne.fr / 0 800 515 110 Service & appel gratuits

RENCONTREZ VOTRE CORRESPONDANT EMPLOI

L'Agglo accueille et oriente les demandeurs d'emploi du territoire dans leurs démarches :

- aide à l'élaboration de votre projet professionnel et de votre CV,
- aide à la recherche d'emploi,
- renseignement sur les formations,
- informations sur les événements emploi,
- informations sur les dispositifs d'aide au retour à l'emploi.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
L'Agglo propose des permanences dédiées :

- **Le mardi à la Cité du Développement Économique et de l'Emploi,** 28 avenue de la Résistance à Sainte-Geneviève-des-Bois
- **Le mercredi et le jeudi à la Maison de l'Accès aux Droits - France Services,** 4 rue du Docteur Verdié à Arpajon

Contacts : dev.emploi-insertion@coeuressonne.fr ou 06 49 73 29 60

LES RENDEZ-VOUS EMPLOI DE L'AGGLO

Les forums emploi, informations métiers ou le Campus Jeunes permettent de rencontrer les partenaires de l'emploi, les entreprises qui recrutent et les centres de formation. Des sessions de job dating sont aussi régulièrement proposées. Une bonne occasion de trouver un emploi ou un stage.

POUR NE RIEN MANQUER,
SUIVEZ NOTRE AGENDA SUR WWW.COEURESSONNE.FR

GARANTIR L'ACCÈS AUX DROITS : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Vous informer et vous accompagner dans vos démarches juridiques et administratives, telles sont les missions de la Maison de l'accès aux droits – France Services et de la Maison de justice et du droit.

LA MAISON DE L'ACCÈS AUX DROITS (MAAD)

La MAAD - FS vous accompagne dans vos démarches administratives et numériques en proposant des services tels que :

- **Un Point d'accès au droit** pour toute question juridique (famille, travail, logement, consommation, surendettement, etc.).
- **Un espace numérique en accès libre ou accompagné** pour faciliter toutes les démarches administratives en ligne (CAF, Pajemploi, Ameli, CNAV, ants.gouv, etc.).
- **Des permanences d'information de l'Agglomération et des partenaires France Services sur l'emploi, la santé et l'habitat.**

Contacts : 01 69 78 09 19 ou maad@coeuressonne.fr

Horaires et jours d'ouverture :
- Lundi : de 13h30 à 18h
- Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 16h

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

La MJD offre un service gratuit d'accès aux droits et à une justice de proximité. Elle délivre des permanences juridiques gratuites et confidentielles autour des thèmes de la vie quotidienne : droit du travail, famille, droit du logement, aide aux victimes, résolution amiable des conflits, etc.

Les chargées d'accueil de la Maison de justice et du droit sont à votre écoute pour vous orienter dans vos démarches notamment pour les prises de rendez-vous avec les différents services publics et associations destinés à vous accompagner dans vos démarches juridiques.

Contacts : 01 69 46 81 50 ou mjd@coeuressonne.fr

Horaires et jours d'ouverture :
- Lundi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Mardi : de 14h à 17h30
- Mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

PRÉSERVER ET CONSOMMER L'EAU DE L'AGGLO

Des canalisations au robinet, l'Agglo gère la compétence assainissement avec la collecte des eaux usées et des eaux pluviales sur l'ensemble du territoire. Elle délègue également la gestion de l'eau potable à la régie publique Eau Cœur d'Essonne.

LE SERVICE D'ASTREINTE ASSAINISSEMENT

En cas de problème d'écoulement de vos évacuations d'eaux usées ou d'eaux pluviales, contactez l'astreinte assainissement au :

0 800 231 291 Service & appel gratuits

Ce service est accessible 24h/24, 7j/7 pour les interventions d'urgence, ainsi que les week-ends et jours fériés. Les équipes de l'Agglo pourront intervenir rapidement (et sans frais pour vous) si le problème concerne le domaine public.

1 100 KM DE RÉSEAUX
d'eaux usées et d'eaux pluviales

86 BASSINS DE RÉTENTION
à ciel ouvert

49 700 BRANCHEMENTS
d'eaux usées environ

LES ENQUÊTES DE CONFORMITÉ

Dans le cadre d'une vente immobilière, le vendeur a pour obligation de fournir au notaire un certificat de conformité d'assainissement via une enquête réalisée sur le réseau. Cette obligation est valable sur toute l'Agglo (sauf pour les ventes d'appartements).

Ces enquêtes, payantes, sont réalisées par des entreprises définies selon votre ville de résidence. **Contacts des entreprises sur www.coeuressonne.fr**

eau cœur d'Essonne
Régie service public

L'EAU POTABLE À L'AGGLO

Eau Cœur d'Essonne assure la distribution en eau potable sur l'ensemble du territoire. Vous pouvez ainsi contacter la Régie pour toute demande liée à l'eau potable (création de branchement, facturation, urgence technique, etc.).

Contacts : www.eaucoeurdessonne.fr / 0 800 500 191 Service & appel gratuits
Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h
20, rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

ÊTRE BIEN CHEZ SOI : RÉNOVER SON HABITAT

Pour favoriser la rénovation de l'habitat individuel et collectif du territoire, l'Agglo propose des accompagnements dédiés à tous les publics afin de faciliter leurs démarches.

L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV'

Le Conseiller France Rénov' de l'Agglo **informe, conseille et oriente, par téléphone ou sur rendez-vous**, les propriétaires occupants ou bailleurs, les syndicats de copropriétaires ou les locataires du parc privé sur les questions de rénovation énergétique, d'adaptation d'un logement au vieillissement et au handicap ou de lutte contre l'habitat indigne ou dégradé. Conseils techniques, aides financières mobilisables ou prêts de caméras thermiques afin de déceler les éventuelles pertes de chaleur : ses conseils, gratuits et indépendants, sont accessibles à tous.

Prenez rendez-vous au 01 84 65 02 12 ou via le site : www.coeuressonne.fr

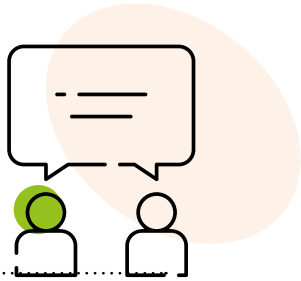

LE CLUB DES COPROPRIÉTAIRES

Pour soutenir les copropriétaires, **l'Agglo a mis en place un dispositif gratuit de formations et d'ateliers pratiques en lien avec les problématiques quotidiennes de l'habitat privé.**

Pour toute question sur ce dispositif, **vous pouvez contacter le 01 84 65 02 03 ou clubdescoproprietaires@coeuressonne.fr** ou flashez le QR code :

ANNUAIRE : ÉQUIPEMENTS ET COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

SIÈGE ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

■ Siège de Cœur d'Essonne Agglomération
1, place Saint-Exupéry
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 72 18 00

■ La Cité du Développement Économique et de l'Emploi - Pépinière d'Entreprises
28, avenue de la Résistance
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
0 800 515 110 Service & appel gratuits

■ Hôtel d'entreprises communautaire
Avenue Condorcet
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 84 65 02 08

■ Centre technique communautaire
16bis-20, rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 69 72 20 10

■ Régie de l'Eau
Eau Cœur d'Essonne
20, rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge
0 800 500 191 Service & appel gratuits

■ Guichet unique Petite enfance
22, boulevard Jean Jaurès
91290 Arpajon
Tél. : 01 84 63 02 12

INFORMATION ET TOURISME

Ouverture fin 2025

■ Office du tourisme de Cœur d'Essonne Agglomération
22, boulevard Abel Cornaton
91290 Arpajon
Tél. : 01 84 65 02 02
tourisme@coeuressonne.fr

ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES ET SPORTIFS

■ Piscine - Brétigny-sur-Orge
Rue Henri Douard
91220 Brétigny-sur-Orge
Tél. : 01 60 84 67 21

■ Piscine des 3 Vallées – Breuillet
3, rue des Prairies
91650 Breuillet
Tél. : 01 64 58 56 56

■ Bassin nautique - La Norville
1, Chemin de la Garenne
91290 La Norville
Tél. : 01 64 90 20 64

■ Piscine - Morsang-sur-Orge
Allée des Pervenches
91390 Morsang-sur-Orge
Tél. : 01 69 46 09 59

■ Espace nautique
Sainte-Geneviève-des-Bois
40, avenue Jacques Duclos
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 25 59 95

■ Piscine - Saint-Michel-sur-Orge
1, place d'Haïti
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 69 80 96 16

■ Halle de skate
Voie André Perdreau
91700 Villiers-sur-Orge
Tél. : 01 69 51 44 67

ANNUAIRE :
ÉQUIPEMENTS ET COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET ARTISTIQUES

■ Théâtre Brétigny
Espace Jules Verne
Rue Henri Douard
91220 Brétigny-sur-Orge
Tél. : 01 60 85 20 85

■ Centre d'Art Contemporain
Espace Jules Verne
Rue Henri Douard
91220 Brétigny-sur-Orge
Tél. : 01 60 85 20 78

En raison des travaux de rénovation menés, en 2025, au sein de leurs bâtiments, les locaux du théâtre et du CAC Brétigny sont momentanément transférés au 6 rue de la Tour à Sainte-Geneviève-des-Bois (bâtiment situé face au Donjon).

■ Espace Marcel Carné – EMC (théâtre et cinéma)
Place Marcel Carné
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 69 04 98 33

■ Théâtre de l'Arlequin
35, rue Jean Raynal
91390 Morsang-sur-Orge
Tél. : 01 69 25 49 15

■ Conservatoire Arpajon
29, rue Dauvilliers
91290 Arpajon
Tél. : 01 64 90 21 29

■ Conservatoire Breuillet
Moulin des Muses
28, rue de la Gare
91640 Breuillet
Tél. : 01 69 72 12 61

■ Conservatoire
Saint-Germain-lès-Arpajon
Centre culturel des Prés du Roy
34, route de Leuville
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Tél. : 01 64 55 12 10

MÉDIATHÈQUES EN RÉSEAU

■ Bibliothèque Arpajon
31, rue Dauvilliers
91290 Arpajon
Tél. : 01 64 90 75 05

■ Bibliothèque « Le Pigeonnier »
Cour de la Ferme
91041 Avrainville
Tél. : 01 60 82 28 31

■ Médiathèque Marguerite Duras*
Place Federico Garcia Lorca
91220 Brétigny-sur-Orge
Tél. : 01 69 46 58 20

■ Médiathèque – Breuillet
adresse temporaire :
42 Grande Rue – Salle Hallé
91650 Breuillet
Tél. : 06 58 36 48 96

■ Bibliothèque Jean-Jacques Sempé
30 bis, rue de la Libération
91680 Bruyères-le-Chatel
Tél. : 01 60 83 91 68

■ Médiathèque de Cheptainville
Rue du Village
91630 Cheptainville
Tél. : 01 64 56 18 70

■ Bibliothèque d'Égly
33, rue de la croix d'Égly
91520 Égly
Tél. : 01 64 59 58 94

■ Médiathèque Elsa Triolet*
59, rue André Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60

■ Médiathèque Joséphine Baker
1, rue Saint Vincent
91360 Guibeville
Contact : mediatheque@guibeville.fr

■ Médiathèque Le Marque-p@ge
5/7, rue Victor Hugo
91290 La Norville
Tél. : 01 60 83 97 45

■ Médiathèque Alexandre Dumas*
8, avenue Gilbert Fergant
91220 Le Plessis-Pâté
Tél. : 01 60 84 79 60

■ Médiathèque Les Lavandières*
Ruelle du Clos
91310 Leuville-sur-Orge
Tél. : 01 60 85 23 30

■ Médiathèque Longpont-sur-Orge*
26, rue de Lormoy
91310 Longpont-sur-Orge
Tél. : 01 69 01 41 44

■ Médiathèque Jean Farges
3, Grande rue
91630 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 64 56 11 43

■ Médiathèque Louis Aragon*
Place des Trois Martyrs
91390 Morsang-sur-Orge
Tél. : 01 69 72 20 33

■ Médiathèque Espace Simone Veil
5 bis, rue de la Source
91340 Ollainville
Tél. : 01 60 83 27 84

■ Médiathèque Olivier Léonhardt*
Place Dimitrov
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 46 52 50

■ Médiathèque
Saint-Germain-lès-Arpajon*
Centre culturel des Prés du Roy
34, route de Leuville
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Tél. : 01 64 55 10 10

■ Médiathèque Marie Curie*
Place Marcel Carné
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 69 72 84 60

■ Médiathèque Andrée Chedid*
6, avenue des Gardes Messiers
91360 Villemoisson-sur-Orge
Tél. : 01 69 04 67 06

■ Médiathèque Jacques Prévert*
10, rue des Rios
91700 Villiers-sur-Orge
Tél. : 01 60 16 18 09

*Médiathèques communautaires

ANNUAIRE :
ÉQUIPEMENTS ET COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

PETITE ENFANCE

■ Crèche familiale et collective
Les P'tits Loups
Rue Théophile Le Tiec
91340 Égly
Tél. : 01 96 72 25 07

■ Crèche familiale
Les Oursons
8, rue des Écoles
91650 Breuillet
Tél. : 01 69 72 14 32

■ Crèche familiale
Au Royaume des Bambins
9, rue Henri Barbusse
91290 Arpajon
Tél. : 01 60 83 27 95

■ Crèche collective À Petits pas
28, rue Dauvilliers
91290 Arpajon
Tél. : 01 64 90 66 80

■ Crèche collective La Farandole
1, Grande rue
91360 Marolles-en-Hurepoix
Tél. : 01 64 56 05 14

■ Crèche collective Ollainville
Place des Tilleuls
91340 Ollainville
Tél. : 01 64 90 23 41

■ Maison des Larris Breuillet
Crèche collective / RPE
8, rue des Écoles
91650 Breuillet
Tél. crèche : 01 64 58 57 47
Tél. RPE : 01 64 56 68 09

■ Crèche collective / RPE
Cheptainville
3, route de Marolles
91630 Cheptainville
Tél. crèche : 01 60 83 49 61
Tél. RPE : 01 64 95 44 37

■ Crèche collective / RPE
Saint-Germain-lès-Arpajon
34, route de Leuville
91180 Saint-Germain-lès-Arpajon
Tél. : 01 64 55 10 15

■ LAEP / RPE Arpajon
Parking Duhamel
91290 Arpajon
Tél. : 01 64 90 89 77

■ LAEP / RPE Ollainville
5, rue de la Mairie
91340 Ollainville
Tél. : 01 69 72 15 22

ACCÈS AUX DROITS

■ Maison de l'accès aux droits (MAAD)
4, rue du Docteur Verdié
91290 Arpajon
Tél. : 01 69 78 09 19

■ Maison de justice et du droit
72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
Tél. : 01 69 46 81 50

Éco-engagée

Solidaire

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Audacieuse

Innovante

www.coeuressonne.fr